



BULLETIN D'INSCRIPTION

Suivi par :

Coordonnées

Société : Code client :
Adresse :
CP : Ville :
Tel société : Activité :

Participant 1

Participant

Civilité : Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Accompagnant

Civilité : Nom : Prénom :
Adresse de facturation (si différente) :

Hébergement au Novotel Cannes Montfleury - 25 avenue Beauséjour – 06400 Cannes

L'hébergement pour la nuit du jeudi 14/06 est compris dans le prix de participation à la convention et la chambre est directement réservée par Factorielles.

Chambre souhaitée (si accompagné) : Single Double

Nuit du Mercredi 13/06 : Si vous souhaitez arriver la veille de la convention, contactez directement le Novotel Cannes Montfleury au 04 93 68 86 86 pour réserver votre chambre. Votre participation sera à régler directement à l'hôtel.

Participant 2

Participant

Civilité : Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Accompagnant

Civilité : Nom : Prénom :
Adresse de facturation (si différente) :

Hébergement au Novotel Cannes Montfleury - 25 avenue Beauséjour – 06400 Cannes

L'hébergement pour la nuit du jeudi 14/06 est compris dans le prix de participation à la convention et la chambre est directement réservée par Factorielles.

Chambre souhaitée (si accompagné) : Single Double

Nuit du Mercredi 13/06 : Si vous souhaitez arriver la veille de la convention, contactez directement le Novotel Cannes Montfleury au 04 93 68 86 86 pour réserver votre chambre. Votre participation sera à régler directement à l'hôtel.

Participant 3

Participant

Civilité : Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Accompagnant

Civilité : Nom : Prénom :
Adresse de facturation (si différente) :

Hébergement au Novotel Cannes Montfleury - 25 avenue Beauséjour – 06400 Cannes

L'hébergement pour la nuit du jeudi 14/06 est compris dans le prix de participation à la convention et la chambre est directement réservée par Factorielles.

Chambre souhaitée (si accompagné) : Single Double

Nuit du Mercredi 13/06 : Si vous souhaitez arriver la veille de la convention, contactez directement le Novotel Cannes Montfleury au 04 93 68 86 86 pour réserver votre chambre. Votre participation sera à régler directement à l'hôtel.



Le CLUB des Experts Factorielles – 4^{ème} Convention

Jeudi 14 et Vendredi 15 juin 2018 – CANNES

Tarifs Convention 2018

	Prix par personne	Nb personnes	TOTAL TTC
Participants	474 € TTC (395 € HT)		€ TTC
Accompagnants	240 € TTC (200 € HT)		€ TTC
TOTAL TTC			€ TTC

Modalités de règlement

Seules les inscriptions accompagnées d'un acompte de 30 % du montant total sont définitives.

Mode de règlement :

- Par chèque libellé à l'ordre de Factorielles Par virement bancaire Par prélèvement
(Réservé aux abonnés Factorielles)

Fait à, le

Signature et cachet de la société

Bulletin et règlement à retourner avant le 30 avril 2018 à Factorielles - Immeuble « Le Président » - 42, avenue Georges Pompidou - 69003 Lyon
Pour tous renseignements complémentaires, contactez Davina Hazot au 04 72 91 54 20 ou sur dhazot@factorielles.fr.

Conditions générales d'inscription

Inscription participant

L'inscription des participants comprend :

- L'accès à l'ensemble de la Convention à partir de 09h00 le jeudi 14/06/2018 et jusqu'à 14h00 le vendredi 15/06/2018 (plénières, ateliers, conférences, déjeuners, pauses café, activités incluses dans le programme...)
- La participation à la soirée du jeudi 14/06/2018 (cocktail, dîner, animations)
- L'hébergement pour la nuit du jeudi 14/06/2018 au vendredi 15/06/2018 au Novotel Cannes Montfleury et petit-déjeuner
- L'ensemble des supports d'intervention remis sur place

À noter : votre inscription n'inclut pas vos frais de déplacement et tout autre frais de restauration que ceux précités.

Inscription accompagnant

L'inscription des accompagnants comprend :

- La participation à la soirée du jeudi 14/06/2018 (cocktail, dîner, animations) ainsi que les repas pris en commun avec les participants
- L'hébergement pour la nuit du jeudi 14/06/2018 au vendredi 15/06/2018 au Novotel Cannes Montfleury et petit-déjeuner
- L'accès au programme accompagnant moyennant un supplément (activité – découverte)

Réservations

Les réservations sont traitées par date de réception des bulletins d'inscription. Seules les inscriptions accompagnées d'un acompte de 30 % du montant total sont définitives. Une confirmation récapitulative vous sera adressée par email à réception de votre inscription. Une facture détaillée vous sera adressée par courrier.

Organisation

La convention du Club des Experts Factorielles est organisée par la société Factorielles. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le lieu de son déroulement ou le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Responsabilité

La société Factorielles est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de la convention dont elle assure la réalisation. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. Les participants et personnes accompagnantes doivent être couverts par une police d'assurance responsabilité civile vis-à-vis des tiers.

Conditions d'annulation

Les conditions d'annulation énoncées ci-dessous concernent les prestations assurées par la société Factorielles : droits d'inscription, hébergement, soirée, et activités. Elles ne concernent pas les frais externes qui dépendent des prestataires extérieurs (train, avion...)
Toute annulation doit être formulée par écrit à l'adresse suivantes dhazot@factorielles.fr avant le 30 avril 2018. L'acompte versé à l'inscription ne sera pas remboursé. Au-delà de cette date, la somme sera intégralement due. Toutefois, des remplacements pourront être acceptés sans frais, sur validation de l'organisateur, jusqu'au 31 mai 2018.

Non présentation

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation du participant et/ou de son accompagnant.

Votre signature ci-dessus vaut approbation des conditions générales d'inscription.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU PROGRAMME ACCOMPAGNANT

Description du programme

Le jeudi 14 juin, les accompagnants partiront à 10h00 en bus à la découverte des délices de la Provence :

- Visite de la ville de Valbonne et déjeuner sur place
- Découverte de la confiserie Florian à Bar sur Loup et du moulin à huile d'Opio

Le retour se fera vers 17h00 et coïncidera avec la fin de la première journée de convention afin que tout le monde puisse profiter de quelques heures de temps libre avant la soirée prévue sur la plage à 19h30.

Participants

	Civilité	NOM	Prénom	Adresse e-mail
Accompagnant 1				
Accompagnant 2				
Accompagnant 3				

Adresse de facturation

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Tarifs

	Prix par personne	Nb personnes	TOTAL TTC
Inscription programme accompagnants	72 € TTC (60 € HT)		€ TTC
TOTAL TTC			€ TTC

Modalités de règlement

Règlement par chèque uniquement. Seules les inscriptions accompagnées du montant total sont définitives.

Fait à, le

Signature et cachet de la société

Bulletin et règlement à retourner avant le 30 avril 2018 à Factorielles - Immeuble « Le Président » - 42, avenue Georges Pompidou - 69003 Lyon
 Pour tous renseignements complémentaires, contactez Davina Hazot au 04 72 91 54 20 ou sur dhazot@factorielles.fr.

Conditions générales d'inscription

Inscriptions

Le programme Accompagnant est réservé aux personnes accompagnant des inscrits à la convention du Club des Experts Factorielles qui ne participent pas aux ateliers et conférences. Seules les inscriptions accompagnées du montant total de la participation au programme accompagnant sont définitives. Une confirmation de votre inscription vous sera adressée par email à réception de votre inscription.

Facturation et règlement

Le chèque de participation au programme Accompagnant sera conservé et encaissé le premier jour de la convention, soit le 14 juin 2018. Une facture acquittée vous sera adressée le jour-même.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit être formulée par écrit à l'adresse suivantes dhazot@factorielles.fr avant le 30 avril 2018. Au-delà de cette date, la somme sera intégralement due. Toutefois, des remplacements pourront être acceptés sans frais, sur validation de l'organisateur, jusqu'au 31 mai 2018. Annulations du fait de Factorielles : Factorielles se réserve le droit d'annuler le programme accompagnant si le quota d'inscrits n'est pas atteint (10 inscrits minimum). Factorielles en informera les accompagnants le 31 mai 2018 et les chèques conservés ne seront pas encaissés.

Non présentation

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation de l'accompagnant.

Votre signature ci-dessus vaut approbation des conditions générales d'inscription.